Communiqué de presse

Les élus du Conseil Départemental de la Savoie en visite à Saint-Martin-La-Porte, le chantier de Chiomonte respecte toutes les recommandations du CIPE

Turin, 5 juillet 2016 - Une délégation de 16 élus du Conseil Départemental de la Savoie a visité le 4 juillet dernier le chantier de Saint-Martin-La-Porte, avec à sa tête son vice-président Michel Bouvard, sénateur co-auteur d'un rapport parlementaire sur le financement des travaux de la section transfrontalière du Lyon-Turin à l'aide d'une Eurovignette alpine.

Accueillis par le président de la Commission intergouvernementale franco-italienne (CIG) Louis Besson, ceux-ci ont pu descendre en galerie après une présentation du projet effectuée par le Directeur général de TELT, Mario Virano. Sous terre, les élus ont pu observer de près le tunnelier « Federica » dans sa chambre de montage, avec les commentaires du Directeur des travaux conduits par le groupement d'entreprises du chantier de la vallée de la Maurienne, Florent Martin. Dès ce mois-ci, le tunnelier commencera à excaver une galerie de reconnaissance de 9 km dans l'axe et au diamètre du futur tunnel de base du Mont-Cenis, long de 57,5 km. Le chantier mobilise actuellement 443 emplois, avec un recrutement local et régional proche de 60%.

Après ce passage en galerie, les représentants du Conseil Départemental ont pu visiter à trois kilomètres de là l'usine à voussoirs des Œillets, une ancienne scierie où sont fabriqués aujourd'hui les anneaux de béton qui pèsent chacun 7 tonnes et formeront le revêtement des 9 km de galerie entre Saint-Martin-La-Porte et La Praz.

« Le Département de la Savoie a déjà joué un rôle historique et permanent pour le Lyon-Turin. C'est un partenaire essentiel de la 'Démarche Grand Chantier' qui est le meilleur instrument pour travailler ensemble », a déclaré Mario Virano en préambule de la visite. En s'adressant par la suite aux maires des communes les plus proches du chantier, venus spécialement pour l'occasion pour échanger, Mario Virano a tenu à redire que TELT est engagé avec eux « pour réduire un minimum l'impact du chantier et pour développer un maximum les opportunités avec les territoires ».

Michel Bouvard, vice-président délégué au Lyon-Turin, s'est quant à lui félicité que « les élus du Conseil Départemental aient pu voir comment une idée est devenue un projet et comment un projet est devenu un chantier ». Après avoir rappelé que le Département s'était « toujours positionné de manière très consensuelle et constante avec un soutien indéfectible au Lyon-Turin », le sénateur de la Savoie a vanté les mérites de ce qui selon lui générera « des retombées économiques locales, de l'emploi local, de la compétitivité dans les transports, du tourisme et une reconquête de la qualité environnementale dans les Alpes ».

Pendant ce temps-là, en Italie, la galerie de reconnaissance de la Maddalena à Chiomonte est en règle sur le plan administratif et environnemental.

Le ministère de l'Environnement l'a certifié. La Commission d'évaluation de l'impact environnemental considère en effet que TELT a respecté les 131 dispositions indiquées par le Comité interministériel de programmation économique (CIPE). Dans le détail, Il s'agit de 128 prescriptions et de trois recommandations (dans certains cas, à respecter à la fin du chantier) qui concernent majoritairement des adaptations sur les suivis environnementaux, quelques approfondissements du projet ou la réalisation d'études sur divers facteurs.

Pour répondre à ces indications, un plan de suivi environnemental partagé avec l'Arpa (Agence régionale pour la protection de l'environnement) a été mis en place, avec des relevés quotidiens sur le chantier, grâce aux 66 stations de contrôle situées à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte, dans un rayon de 15 km. A ce jour, près de 32.000 mesures portant sur 135 paramètres ont été effectuées.

Au cours des contrôles, aucune anomalie n'a été décelée sur les matrices examinées : amiante, poussières, roches et eau. Le niveau de radioactivité n'a jamais été source de préoccupation et au contraire, à l'intérieur de la galerie, celui-ci est inférieur de moitié à la moyenne enregistrée sur le territoire de la Région Piémont.

Au niveau de la pollution sonore, une étude sur la base des relevés avant travaux a été conduite et celle-ci sera comparée avec les données enregistrées durant la période d'activité du chantier.

Toujours dans un souci d'attention portée aux territoires, des opérations de végétalisation sont programmées à la fin des travaux sur toute la zone, avec le reboisement de certaines portions de terrain, la création de nouveaux espaces végétaux et la mise en place de haies qui serviront de corridors écologiques. La viabilité en sera assurée par la réalisation de la bretelle Giaglione-Chiomonte.

La méthode de travail utilisée a été de collaborer avec l'ensemble des organismes impliqués selon les thèmes : pour chaque demande, TELT a entamé une démarche de dialogue avec l'administration de référence (communes, Région, ministères, etc) et a

présenté des réponses détaillées pour obtenir ensuite le feu vert de la Commission d'évaluation de l'impact environnemental.

Tout ceci vient confirmer que TELT porte à l'environnement une attention continue et que la société binationale est toujours prompte à intervenir quand et où cela est nécessaire pour préserver les territoires où sont positionnés ses chantiers.

TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin), est la société responsable de la réalisation et de l'exploitation de la section transfrontalière de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin. Elle est détenue à 50% par la France à travers le ministère de l'Economie et des Finances et à 50% par l'Italie à travers Ferrovie dello Stato Italiane (FS)

Olivier Guillemain Responsable Médias France – olivier.guillemain@telt-sas.com – *06.38.20.87.07*